

Le 24 octobre 2024

Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international Sénat du Canada aefa@sen.parl.gc.ca

Objet : Projet de loi C-282, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement durable

Chers sénateurs.

Nous vous écrivons pour manifester une vive opposition au projet de loi C-282, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (gestion de l'offre). Nous demandons respectueusement au Comité sénatorial des Affaires étrangères et du commerce international de rejeter ce projet de loi en raison des graves répercussions négatives qu'il aurait sur le secteur canadien du soya, la capacité du Canada à mener des discussions commerciales au niveau mondial, et la capacité du pays à soutenir la sécurité alimentaire.

Le projet de loi C-282 va nuire au secteur du soya

Intégré à l'économie agroalimentaire nord-américaine, le secteur du soya du Canada compte sur un commerce libre et ouvert, alors que 70 % de sa production est exportée. Des accords de libreéchange ambitieux qui éliminent les tarifs et les barrières non tarifaires proposent un accès amélioré aux marchés mondiaux, ainsi que d'autres occasions d'accroître les exportations et de procurer une valeur supérieure au Canada. Les accords commerciaux précédents et futurs soutiennent notre avantage concurrentiel quand vient le temps de produire du soya durable, de qualité élevée et fiable. Ils sont essentiels pour assurer notre capacité à participer à la croissance et à la réussite du Canada. Les exportations canadiennes de soya soutiennent des exploitations agricoles familiales, de petites, moyennes et grandes entreprises, ainsi que l'économie élargie de l'agroalimentaire. La réussite de ces fermes et entreprises s'appuie sur l'accès aux marchés d'exportation.

Notre expérience lors des négociations de l'OMC, dans le cadre des accords avec l'Europe et la Corée, du Partenariat transpacifique, du Partenariat transpacifique global et progressiste, de l'accord avec le Royaume-Uni et l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) nous a permis de constater que les pays qui retirent des éléments de l'entente réduisent le niveau d'ambition d'un accord. Lorsqu'une partie refuse de discuter d'un aspect, l'autre partie refuse naturellement de discuter d'un autre aspect. Lorsqu'il y a réduction du niveau d'ambition, la capacité du Canada à supprimer les barrières commerciales pour les secteurs concurrentiels à l'échelle internationale, comme le secteur du soya canadien, est limitée. En inscrivant le protectionnisme dans la loi et en supprimant toute possibilité juridique de discuter d'un secteur particulier dans un accord commercial, on réduit en fin de compte l'accès au marché pour les secteurs concurrentiels, comme le secteur canadien du soya. Un accès restreint au marché est



synonyme de possibilités de croissance réduites et d'occasions limitées de tirer une valeur des marchés internationaux pour le Canada.

Le protectionnisme inscrit dans la loi menace la capacité du Canada à négocier et à diriger

L'ajout du protectionnisme dans la loi nuit au leadership mondial de longue date du Canada quand vient le temps de faire la promotion du commerce libre et ouvert. Dans le monde d'aujourd'hui qui se caractérise par une hausse du protectionnisme et la géopolitique favorisant la division, il n'a jamais été aussi crucial pour le Canada de faire la promotion d'un commerce fondé sur les règles qui accorde la priorité à la prévisibilité et au processus décisionnel fondé sur la science. La législation protectionniste est contraire à l'objectif de longue date du Canada qui est de négocier des accords de libre-échange exhaustifs. En effet, le projet de loi établirait un précédent négatif, en plus d'inciter probablement d'autres secteurs à se faire exclure des négociations commerciales. La capacité du Canada à examiner les accords existants et à conclure de nouveaux accords exhaustifs serait compromise, alors que ses partenaires commerciaux disposeraient d'un moyen de pression accru pour refuser d'élargir, d'examiner ou de moderniser les accords commerciaux existants. Cela met en péril les intérêts économiques globaux du Canada. Nous sommes particulièrement préoccupés par le fait que les produits soumis à la gestion de l'offre ont toujours été au cœur des négociations avec les États-Unis. Si le projet de loi C-282 est adopté, il remettra sans aucun doute en question la confirmation, en 2026, de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), en plus de menacer la relation commerciale la plus importante du Canada.

Le commerce ouvert soutient la sécurité alimentaire

Lorsqu'on produit des aliments à partir du soleil, de la pluie et du sol, les conditions météorologiques locales ont toujours des répercussions considérables sur la quantité d'aliments produits. Le commerce ouvert, qui permet d'acheminer des produits alimentaires d'un endroit où ils sont abondants vers un endroit où ils sont nécessaires, contribue à renforcer la sécurité alimentaire et la résilience lorsque les mauvaises conditions météorologiques réduisent la quantité d'aliments produite ou, pire, entraînent de mauvaises récoltes. Les accords commerciaux ont un rôle essentiel à jouer lorsque vient le temps de créer un système qui favorise la sécurité alimentaire, car ils sont associés à une prévisibilité qui encourage les investissements et augmente la production globale. Alors que le commerce ouvert favorise l'avantage concurrentiel, il permet également de produire davantage d'aliments avec moins de ressources, puisque chaque région et chaque pays mettent l'accent sur leurs forces.

Soy Canada est un organisme national de la chaîne de valeur pour le secteur du soya, y compris les entreprises de semences, 30 000 producteurs, des exportateurs et des transformateurs. Nos membres sont diversifiés, comprenant de petites, moyennes et grandes entreprises partout au pays. Nous assurons un leadership au sein de l'industrie en ce qui concerne les questions qui touchent la croissance et la rentabilité du secteur du soya. Nous coordonnons les efforts en recherche, en plus de jouer un rôle de chef de file en ce qui concerne les efforts relatifs à l'accès au marché et à l'expansion du marché. Le Canada est un chef de file mondial en production de soya durable, de qualité et fiable. Le soya fait partie des trois cultures les plus lucratives au Canada, alors que 70 % de la production est exportée chaque année. Sa valeur a atteint 3,5 milliards de dollars en 2023.

Les gouvernements canadiens ont défendu avec succès les intérêts des secteurs soumis à la gestion de l'offre dans le cadre de nombreux accords, ce qui a permis de produire plus de lait, de poulets et d'œufs canadiens à une valeur plus élevée qu'à n'importe quel moment de l'histoire. Les négociateurs y sont parvenus tout en concluant des accords commerciaux avantageux pour l'ensemble de la population canadienne. Compte tenu des conséquences négatives considérables décrites ci-dessus, notre secteur demande respectueusement au Comité sénatorial de reconnaître le préjudice que causerait ce projet de loi et de le rejeter.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

Brian Innes, Directeur général binnes@soycanada.ca